

comprendrons pourquoi le gouvernement veut étouffer le débat.

Prenons l'exemple de deux Canadiens qui ont été le même nombre d'années dans la population active. Ils ont gagné à peu près le même montant d'argent. Les deux approchent de la retraite. L'un a vécu aussi frugalement qu'il le pouvait, il n'a jamais été en Floride et il n'a pas acheté une maison de cinq chambres lorsqu'une de trois chambres suffisait. Il n'a pas gaspillé son argent au bingo ou aux courses de chevaux. Il a eu une vie plutôt difficile. Il a investi son argent, afin de pouvoir profiter des avantages d'une bonne planification financière à la retraite.

Le voisin pour sa part affirme ce qui suit: «C'est tout à fait stupide. Je pourrais être mort demain. Aussi je vais prendre tout le bon temps possible. Je vais aller en Floride. Je vais dépenser tout l'argent que je peux. Je n'hésiterai pas à prendre un verre tous les soirs. Je vais aller au champ de courses, m'acheter la plus grosse automobile possible et m'amuser comme un fou.» C'est là son attitude.

Ainsi, il dépense tout son revenu disponible sans investir un sou. Le voici à l'âge de 65 ans. Aux termes de ce projet de loi, parce qu'il n'a pas planifié et parce qu'il s'est payé tout le bon temps possible, on va lui permettre de garder sa pension de vieillesse. Par contre, le pauvre bougre d'à côté qui a planifié et qui s'est privé toute sa vie sera maintenant pénalisé; en effet, pour le remercier d'avoir bien planifié, on va maintenant lui reprendre sa pension de vieillesse par le biais de l'impôt.

J'ose croire qu'aucun de nos vis-à-vis ne va affirmer, face à ce scénario—qui n'est pas tiré par les cheveux—, que c'est là une mesure équitable et que la politique du gouvernement est tout à fait juste, ce qui est loin d'être le cas.

Ce qui dérange également beaucoup la plupart des Canadiens et moi dans ce projet de loi, c'est le fait que le gouvernement a induit les Canadiens en erreur quant à ses intentions relativement à l'universalité et à la récupération possible de la pension de vieillesse. N'oublions pas—je sais que nos vis-à-vis aimeraient bien le faire, et c'est pourquoi ils tentent d'imposer la clôture en l'occu-

rence—qu'en 1984, le premier ministre avait déclaré à tous ceux qui voulaient l'entendre que le Parti conservateur ne toucherait jamais aux programmes sociaux, qu'il s'agissait d'un dépôt sacré. Or, peu de temps après leur arrivée au pouvoir, les conservateurs ont tenté de désindexer les pensions de vieillesse. C'est ce qu'ils ont fait. Sans l'intervention d'une dame d'Ottawa—Vanier qui l'a apostrophé publiquement en l'appelant «Charlie Brown», la pension de vieillesse aurait été désindexée. Normalement, les gens ne se font pas prendre deux fois.

En 1988, au cours de la campagne électorale—et cela montre, du moins à mon avis, le manque de foi dans l'électorat canadien et, je suppose, l'inflexibilité et peut-être même l'arrogance du gouvernement—, le premier ministre, sachant fort bien qu'il avait induit les personnes âgées en erreur en 1984, s'est servi de sa mère pour soutenir sa cause. Il l'a trébuchée un peu partout avec lui en déclarant qu'elle aussi dépendait de la sécurité de la vieillesse et qu'il n'avait donc pas l'intention de faire quoi que ce soit pour lui nuire. Il s'est servi de sa mère. Peut-on être plus vil? C'est vraiment méprisable, Madame la Présidente. Voilà la chose la plus vile à laquelle je peux penser, à part le recours à la clôture dans le cas de ce projet de loi.

M. Gardiner: Les conservateurs se roulent dans la fange.

M. MacDonald (Dartmouth): Mon collègue dit que nos vis-à-vis se roulent dans la fange. Eh bien, si les Canadiens le pouvaient, ils les laisseraient s'y enfoncer.

Ce débat, qu'on veut étouffer, porte sur nos programmes sociaux et sur l'équité. N'oublions pas que jusqu'en 1971, les gens qui travaillaient et payaient de l'impôt, cotisaient au régime de sécurité de la vieillesse. Sauf erreur, c'est en 1971 que, pour la dernière fois, la sécurité de la vieillesse a figuré sur la déclaration d'impôt. Il s'agissait d'une surtaxe spéciale de 4 p. 100 environ; il n'était pas question d'assistance sociale. Les Canadiens disaient à leur gouvernement que ceux-là mêmes qui avaient bâti le pays avaient le droit d'espérer de leur gouvernement, quelque chose en retour, lorsqu'ils prépareraient leur retraite. Ils ont payé des taxes toute leur vie. Ils ont bâti ce pays et l'ont rendu fort. Ils ont contribué à